



Voyage acheter par internet

Par **caroline**, le **24/02/2011** à **11:43**

Bonjour,
J'ai acheté un voyage sur internet auprès de Thomas Cook.
Le voyage était au départ de Charles de Gaulle.
Une semaine avant le départ, nous avons été informés que le départ se ferait finalement d'Orly.
Le jour du départ l'A86 a été fermée inopinément et sans avoir été prévenu suite à un vol de câble. Nous avons été bloqués dans d'importants bouchons.
Le vol était prévu à 15h, nous sommes arrivés à Orly à 14h25 et la compagnie Transavia n'a pas voulu nous embarquer (nous avons décidé de laisser nos valises, pour gagner du temps en terme d'enregistrement, en vain).
Nous avons donc dû racheter deux billets soit 442.00 € pour un vol plus tard dans la journée.
Suite à un courrier à Thomas Cook et à Transavia, personne ne donne de réponse.
Comment puis-je m'y prendre pour obtenir le remboursement des deux places achetées en sus ?
Merci de votre réponse.
Cordialement
Mlle Vion

Par **mimi493**, le **24/02/2011** à **13:04**

Au mieux, si les places non prises étaient remboursables ou avec assurance, vous pouvez demander le remboursement mais pas des autres places. Le voyageur n'est pas responsable des bouchons.

Par **caroline**, le **24/02/2011** à **13:23**

merci de votre réponse